



Déposé le : 24 avril 2017

No. : CET-152

Secrétaire : Anik Laplante

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Entente entre le ministre François Blais et le RCJEQ :

## **Prolongation d'une entente historique pour la jeunesse du Québec**

**Québec, le 24 avril 2017** – Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) est heureux des annonces effectuées ce matin par monsieur François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui confirment le prolongement pour deux années supplémentaires de l'entente-cadre signée le 25 avril 2016 pour tous les carrefours jeunesse-emploi (CJE) du Québec ainsi que le lancement d'un projet pilote visant à faciliter l'accompagnement par les CJE d'un maximum de jeunes étudiants dans leur démarche de recherche d'emplois saisonniers.

Rappelons que l'entente-cadre signée en avril 2016 avec le ministre François Blais, permet notamment aux CJE de recevoir et d'accompagner un plus grand nombre de jeunes de 16 à 35 ans tout en priorisant les services aux jeunes prestataires de l'aide sociale et admissibles à l'assurance-emploi.

L'annonce effectuée permet également l'arrimage de l'entente-cadre avec la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 dévoilée le 12 décembre dernier par le premier ministre, monsieur Philippe Couillard, où les carrefours jeunesse-emploi occupent une place importante avec le déploiement du programme Créneau carrefour jeunesse dans l'ensemble du Québec. Rappelons que le Secrétariat à la jeunesse, en collaboration avec le RCJEQ, assure la coordination, le déploiement et l'amélioration continue du Créneau carrefour jeunesse dans l'ensemble des CJE.

« Le prolongement de deux années supplémentaires de l'entente-cadre et l'arrimage avec la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 est une excellente nouvelle pour les jeunes et pour les équipes des carrefours jeunesse-emploi (CJE). Cette annonce démontre toute la confiance que le gouvernement du Québec a envers le travail d'accompagnement des CJE. La prolongation de l'entente-cadre permettra aux CJE de développer des projets sur le long terme et continuer le développement de leur expertise afin d'accompagner le plus de jeunes possible dans la réalisation de leur projet de vie. » a indiqué le président du RCJEQ, monsieur Serge Duclos.

### **Projet pilote pour l'emploi saisonnier chez les jeunes**

Lors du Rendez-vous national de la main d'œuvre tenu en février dernier, le premier ministre, monsieur Philippe Couillard, a rappelé l'importance du travail saisonnier comme levier essentiel pour l'ensemble de la jeunesse, en faisant découvrir des expériences professionnelles enrichissantes et en accroissant l'autonomie personnelle et sociale de chaque individu.

Le dévoilement de ce projet pilote confirme la volonté du gouvernement d'accompagner les jeunes du Québec dans leurs démarches de recherche d'un emploi saisonnier. Ce projet pilote sera mené dans les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de la Mauricie, de l'île de Montréal ainsi qu'au Saguenay Lac-Saint-Jean.

«Les CJE sont très heureux de l'ouverture du ministre Blais pour la réalisation de ce projet pilote. L'annonce effectuée situe les étudiants comme partie intégrante de la main-d'œuvre québécoise et permettra aux CJE d'accueillir un plus grand nombre de jeunes et ainsi répondre à notre volonté d'accompagnement de la jeunesse dans sa globalité. Le travail saisonnier est un facteur important de valorisation des compétences, de développement du sens de l'organisation et de l'expérience sur le marché du travail et participe, ainsi, grandement à la réalisation du plein potentiel des jeunes du Québec.» a ajouté monsieur Serge Duclos.

### **À propos du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)**

Le RCJEQ regroupe, soutient et représente les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Le Secrétariat à la jeunesse, en collaboration avec le RCJEQ, assure la coordination, le déploiement et l'amélioration continue du *Créneau carrefour jeunesse* dans l'ensemble des CJE.

### **À propos des carrefours jeunesse-emploi (CJE)**

Les CJE sont des organismes communautaires ayant pour mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'autonomie personnelle et sociale, en les aidant dans leur persévérance scolaire, dans leur cheminement vers l'emploi ou dans le développement de projets d'entrepreneuriat, de volontariat et de bénévolat. Les services et activités des CJE visent l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes.

Pour trouver votre CJE : [www.trouvetoncje.com](http://www.trouvetoncje.com)

-30-

Source : Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Renseignements : Maxime Le Ny,

Conseiller en communication, RCJEQ,

Cellulaire : 438-928-6742

[mleny@rcjeq.org](mailto:mleny@rcjeq.org)